

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2025_230

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'Entreprise MISSILLIER TP en date du 17 novembre 2025.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de réalisation de trottoirs,
Rue du Château et Rue de la Croix.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, la Rue du Château et la Rue de la Croix seront en demi-chaussée avec un alternat par feux tricolores du **Lundi 17 Novembre 2025 au Vendredi 16 Janvier 2026**.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

A Scionzier, le 17/11/2025

Le Maire,
Sandro PÉPIN

